

REGLEMENT INTERIEUR DU LOCAL LA RIVIERE

Ecole primaire – rue André Gauquelin / 77570 CHATEAU-LANDON

Tél. : 06 44 32 45 20

PREAMBULE :

Le Local « La Rivière » est un Local social géré par le CCAS.

Il propose aux enfants de Château-Landon **du CP à la 3^{ème}**, les mercredis et les vacances scolaires diverses activités : manuelles, sportives et culturelles.

1- HORAIRES

Les horaires doivent impérativement être respectés.

Les Mercredis : 9h30/17h00

Lieu : école primaire, rue André Gauquelin à Château-Landon

Les Vacances scolaires : 9h30/17h00

Ouverture du lundi au vendredi (1^{ère} semaine des vacances)

Ouvertures en juillet : 3 semaines

Lieu : école primaire, rue André Gauquelin à Château-Landon

Fermetures : vacances de Noël et 2^{ème} semaine des vacances.

2- MODALITES D'INSCRIPTION

Tout changement venant modifier en cours d'année les informations fournies dans le dossier d'inscription annuel devra être signalé par écrit aux animateurs (changement d'adresse, coordonnées téléphoniques...).

Aucun enfant non-inscrit ne pourra être pris en charge par les animateurs.

Vacances scolaires :

La structure et les animateurs peuvent accueillir **un nombre maximal de 24 enfants** (CP à la 3^{ème}).

Les enfants fréquentant le Local les mercredis et selon leurs assiduités seront « prioritaires » pour les inscriptions des vacances scolaires.

Vacances scolaires (automne – hiver – printemps)

Les inscriptions se font à la journée.

Aucun enfant non-inscrit ne pourra être pris en charge par les animateurs.

Vacances d'été (juillet)

Les inscriptions se font à la semaine.

Aucun enfant non-inscrit ne pourra être pris en charge par les animateurs.

Outre l'inscription annuelle obligatoire, il est indispensable d'inscrire votre enfant pour cette période.

En raison de la forte demande et par rapport au nombre de place que le local peut accueillir, l'ordre de priorité sera le suivant :

- **En fonction des ressources du foyer.**
- **Les enfants fréquentant le Local les mercredis et selon leurs assiduités seront « prioritaires ».**

3- TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Certaines activités sont payantes, ces tarifs sont votés par les membres du CCAS.

Le tarif appliqué est déterminé d'après les documents fournis par les parents. En l'absence de justificatifs de ressources, le tarif maximum sera appliqué par défaut.

La famille s'engage à régler le montant du coût de l'activité au moment de l'inscription par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public) ou en espèces.

L'inscription est un engagement, en cas d'absence ou d'annulation aucun remboursement ne sera effectué.

4- REGLES DE VIE – COMPORTEMENT

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe d'encadrement.

Le mauvais comportement de quelques enfants peut faire souffrir le groupe tout entier. Aussi, le manque de respect (insultes, langages et gestes grossiers) envers les autres enfants, les adultes ne sera pas toléré. Les enfants sont tenus d'avoir une hygiène satisfaisante pour le bien être de tous. Si le comportement de l'enfant devait gêner le bon déroulement des accueils, les membres du CCAS et les animateurs seront amené à prendre les dispositions suivantes :

- Rencontre avec les parents
- Exclusion temporaire et/ou définitive, en cas de manquement grave aux règles de vie en collectivité ou de récidive sur les points notés ci-dessus.

5- PERTES – VOLS – DEGRADATIONS :

Le Local « La Rivière » et les animateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de perte, de vol d'objet personnel.

En cas de dégradations volontaires (matériel, vêtement ou autres) causées par un enfant, la famille de ce dernier sera convoquée et des mesures adaptées seront prises.

J'atteste également avoir pris connaissance du règlement intérieur du Local « La Rivière » et j'accepte de m'y conformer.

Fait à Château-Landon, le

Signature du représentant légal :

Signature de l' (des)enfant(s) :

FICHES D'INFORMATIONS 2024/2025

LOCAL LA RIVIERE FREQUENTATION DES MERCREDIS

Votre enfant viendra de la manière suivante :

Occasionnelle	
Régulière	
Permanente	

Merci de cocher la case correspondante :

½ journée matin avec repas	9h30/13h30	
½ journée après-midi	13h30/17h00	
Journée entière	9h30/17h00	

**Il est rappelé que le repas, le goûter
et une bouteille d'eau sont à fournir à votre enfant.
Un micro-onde et un four sont à disposition dans les locaux.**

LOCAL « LA RIVIERE » DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025

FICHE INDIVIDUELLE

1 / LES ENFANTS

1^{er} Enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
Classe fréquentée :	

Allergies

Asthme	Alimentaire	Médicamenteuse	Autres
Oui	Oui	Oui	Oui
Non	Non	Non	Non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....

.....

2^{ème} Enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
Classe fréquentée :	

Allergies

Asthme	Alimentaire	Médicamenteuse	Autres
Oui	Oui	Oui	Oui
Non	Non	Non	Non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....

.....

3^{ème} Enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
Classe fréquentée :	

Allergies

Asthme	Alimentaire	Médicamenteuse	Autres
Oui	Oui	Oui	Oui
Non	Non	Non	Non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....

2 / LA FAMILLE

	Mère	Père	Ou Représentant Légal
Autorité parentale :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom :			
Prénom :			
Adresse :			
Tél. Domicile :			
Tél. Portable :			
Tél. Professionnel :			
Adresse Mail :			

Qui joindre en cas d'urgence ?

Nom : Lien de parenté :

Prénom : Tél. domicile:

Tél. Portable :

Document à fournir impérativement au moment de l'inscription :

- **Attestation d'assurance responsabilité civile (garantissant les dommages dont l'enfant pourrait être l'auteur) ainsi que l'attestation d'assurance individuelle accident (garantissant les dommages que l'enfant pourrait subir), de l'année 2024/2025**
- **une copie de votre avis d'imposition ou non imposition concernant les ressources 2023.**
- **les 3 derniers bulletins de salaire du foyer.**

Je soussigné Responsable légal de(s) l'enfant(s) déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à Château-Landon, le

Signature du représentant légal :

AUTORISATIONS PARENTALES 2024/2025

Autorisation dans le cadre des activités

Je soussigné Responsable légal de(s) l'enfant(s)

Autorise mon (mes) enfant(s) à :

- Participer à toutes les activités et sorties organisées par le Local « La Rivière ».
- Utiliser les transports municipaux
- Etre photographié seul ou en groupe durant une activité dans le cadre de la communication. D'autre part, la municipalité de Château-Landon se garde le droit d'exploiter les reproductions et les représentations, de la ou (des) photographie(s) représentant mon ou (mes) enfant(s) au Local « la Rivière ».

Autorisations aux soins

- Autorise le personnel à prendre toutes les mesures et initiatives en cas d'urgence médicale ou d'accident. Les pompiers seront appelés et les parents prévenus.
- Autorise les animateurs à porter les soins nécessaires, en cas de blessures bénignes.

Fait à Château-Landon, le

Signature du représentant légal :

Conditions de départ

Autorise

Je soussigné..... Responsable légal de(s) l'enfant(s)

Autorise mon enfant à quitter seul le Local « La Rivière »	Nom et Prénom de l'enfant

Fait à Château-Landon, le

Signature du représentant légal :

N'autorise pas

Je soussigné Responsable légal de(s) l'enfant(s)

N'autorise pas mon enfant à quitter seul le Local « La Rivière »	Nom et Prénom de l'enfant

Autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon (mes) enfant(s) au Local « La Rivière »

	1 ^{ère} personne désignée	2 ^{ème} personne désignée	3 ^{ème} personne désignée
Nom :			
Prénom :			
Adresse :			
N° de domicile :			
N° de portable :			

Si l'(les) enfant(s) est (sont) remis à une personne mineure, le trajet s'effectue sous la responsabilité des parents.

Fait à Château-Landon, le

Signature du représentant légal :